

AFP R483 / Initial ou Personnel expérimenté FORMATION GRUE MOBILE

OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir une Attestation de Certification Professionnelle à la conduite en sécurité (AFP).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Être capable :

- D'appliquer la réglementation R483,
- D'appliquer les consignes de sécurité,
- D'effectuer l'entretien courant,
- De manipuler une grue mobile.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique :

- Mise en situation en groupe.
- Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.
- Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.
- Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Tests Théoriques et Pratiques.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne amenée à conduire une grue mobile de la R483.

DUREE : 1 à 3 jours *

**En fonction du nombre de participants et du niveau de pratique*

DATES :

Sessions intra : A définir

HORAIRES : A définir

LIEU : Sur site *

**La structure s'engage à fournir du matériel conforme à la réglementation*

EFFECTIF : Sur site : 6 personnes

COUT (non assujetti à la TVA)

Intra : Nous consulter

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



PRE-REQUIS :

- Être apte médicalement
- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir son équipement de protection individuelle

RECYCLAGE :

Recyclage tous les 5 ans

MATERIEL :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéo-projecteur, PC, paperboard
- ✓ Aire d'évolution et engin conforme à la réglementation

ENCADREMENT :

La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience de formations dans ce domaine et de testeurs certifiés CACES.

EVALUATION :

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate du participant.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, remise d'une Attestation individuelle de formation et d'un Certificat de réalisation mentionnant si la personne est apte à la conduite d'un pont roulant.

L'employeur peut ainsi délivrer une autorisation de conduite

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Formation organisée en petits groupes permettant un temps de pratique suffisant
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Article R.4323-55 du Code du travail Formation des conducteurs d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage de charges ou de personnes

Article R.4323-56 du Code du travail Autorisation de conduite pour certaines catégories d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage de charges ou de personnes Arrêté du 2 décembre 1998 Relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des appareils de levage de charges ou de personnes

Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999

Sur l'application du décret 98-1084 du 2 décembre 1998 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et aux prescriptions techniques auxquelles est subordonnée l'utilisation des équipements de travail

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1890.pdf

Décret n°2015-172 du 13 février 2015 Relatif au socle de connaissances et de compétences professionnelles

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

PROGRAMME :

THEORIE

- Connaissances générales (Rôles et responsabilités de chacun)
- Technologie des grues mobiles
- Les principaux types de grues mobiles
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues mobiles
- Déplacement des grues mobiles sur chantier
- Risques liés à l'utilisation des grues mobiles
- Exploitation des grues mobiles
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérification d'usage des grues mobiles

PRATIQUE SI FORMATION INITIALE

Prise de poste et vérifications :

- Examen d'adéquation
- Contrôle visuel de l'état de la grue mobile (câbles, pneumatiques, graissage ...).
- Vérification du bon fonctionnement/ de la mise en place des protections dans les zones de danger.
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues.
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser

Conduite et manœuvres :

- Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis.
- Choisir un mouflage adapté à la manutention à réaliser
- Vérifier le bon élingage d'une charge
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401)
- Circuler avec une charge au crochet
- Communiquer par radio,
- Utiliser correctement les aides à la conduite,
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge

Fin de poste, entretien et maintenance

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires.

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



TESTS Théoriques et pratiques de fin de formation

Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 30 janvier 2024